FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

(Commence le 25 juillet.)

CHANTEREINE

Par

Georges de LABRUYERE

Cinq minutes plus tard, en grand costume de colonel-général des hussards, il se dressait devant Landoire et son collègue.

Annonce-moi! ordonna-t-il de sa voix brève.

Le gouverneur de Paris n'attendait jamais, quelles que fussent les occupations de l'Empereur, qu'on le fasse languir dans les antichambres.

—Tu arrives trop tôt, Murat, fit l'Empereur en apercevant son beau-frère; tu vas nous déranger, Fouché et moi.

—A quel propos, sire?

—Au sujet des condamnés royalistes.

—Je venais justement vous parler d'eux.

Napoléon regarda curieusement Caroline avec surprise.

—Vous vous intéressez à eux? demanda-t-il, abandonnant le tutoiement, ainsi qu'il avait coutume quand la conversation devenait sérieuse.

Et en lui-même, jetant un regard vers Fouché qui se tenait droit et attentif à quelques pas:

—Allons! pensa-t-il, voilà, j'en jurerais, le renfort qui m'arrive!

—Certes! je m'intéresse à eux! répondit Murat de sa grosse voix franche; ce sont des soldats, de braves soldats et vous devez leur faire grâce, vous les attacher même, si grâce vous est possible!

—Vous entendez, Fouché? fit Napoléon, je ne suis pas seul de mon avis.

L'ex-M. Puche s'inclina.

—Continue, Joachim! dit l'Empereur à son beau-frère, je suis ravi de voir penser ainsi.

—En ce qui me concerne, reprit le gouverneur de Paris, je suis tout prêt à prendre Georges comme aide de camp.

—Peste, tu n'es pas dégoûté, dit en riant Napoléon; moi aussi, parbleu! je le prends avec moi, s'il veut et je le fais général même!

—Alors, sire, qu'attendez-vous pour signer la grâce?

—La grâce de qui?

—La grâce de Georges!

—Ah! voilà, c'est là précisément qu'est la difficulté.

—Comment cela?

—M. Cabochon refuse!

Il refuse!

—Oui, à moins qu'on ne fasse tout le monde, c'est-à-dire toute sa poignée de royalistes, avec lui.

—Eh bien! si on graciez tout le monde. Ce sont de braves grenadiers, des Bretons! Et puis, il ne faut pas qu'on dise que vous avez laissé la vie aux nobles, parce qu'ils étaient nobles, et fait guillotiner les autres parce qu'ils étaient obscurs!

—Tu as raison, Murat! dit gravement Napoléon, et j'irai ainsi au-devant.

Mais Fouché intervint:

—Si, dit-il, réfléchissez! Si vous n'avez seul en jeu, vous pourriez sans scrupule céder à votre générosité naturelle; mais songez que les gens-là ont commis les actions atroces, ont assassiné des fonctionnaires publics, en pleine rue!... En les graciant, vous encouragerez le zèle de ceux qui ont mission de vous défendre et qui, eux aussi, sont d'humbles héros. Si vous pardonnez, vous ne trouverez plus de Buffet, ni de Caniolle, disposés à se dévouer pour vous!

Murat jeta sur la vipère, qui avait trouvé le point faible où il fallait mordre, un regard courroucé.

L'Empereur, redevenu soudain grave et préoccupé, le leva sans répondre et se mit à arpenter le cabinet.

Après quelques secondes de combat intime, il s'arrêta tout à coup, et jeta brusquement:

—Fouché a raison. Le tribunal a prononcé, la justice suivra son cours!

Et pour ne plus entendre les objections de son beau-frère, il poussa une porte et disparut.

Fouché essaya de dissimuler sa mine en s'inclinant devant Murat le sourire de triomphe qui glissait ses lèvres minces.

Le gouverneur de Paris passa devant le sénateur sans lui rendre son salut, et sortit en claquant bruyamment la porte.

Soudard! fit-il entre ses dents l'ex-conventionnel.

Et une moue de dédain gonfla son museau de fouine.

Dans l'antichambre, il aperçut Landoire.

Eh bien! monsieur l'huissier du portefeuille, demanda-t-il ironiquement en allongeant le pouce et l'index dans sa tabatière, confiez-vous votre amie, mademoiselle Chanterelne?

—Mais, pas très bien, Excellence! balbutia le bonhomme interloqué.

—Pauvre petite, continua l'oratorien défroqué, elle va avoir encore un gros chagrin!

—Et lequel, monsieur le sénateur?

Fouché referma sa tabatière d'un coup sec de ses doigts maigres, et sa voix sifflante de reptile jeta ces mots:

Ses amis seront exécutés après-demain lundi.

Il sortit, laissant Landoire pétrifié.

Une demi-heure plus tard, madame Landoire recevait ce laconique billet:

"Tout est perdu, inutile même que je parle à Sa Majesté. M. Fouché m'a annoncé que l'exécution était pour lundi. Prépare la petite."

La bonne dame courut chez Caron.

Chanterelne était sortie avec Mme. Onistal.

Pourtant, dit la femme de l'huissier, elle attendait d'importantes nouvelles que je devais lui apporter!

Ce fut la vieille servante qui indiqua où l'on pourrait trouver sa jeune maîtresse.

—Ces dames, dit-elle, sont allées voir la supérieure de Sacré-Nas-das.

Mme Landoire prit un cabriolet et se fit conduire faubourg du Roule.

Le lendemain, qui était le dimanche 24 juin, jour de la Saint-Jean, les condamnés, prévenus de leur exécution prochaine, étaient réunis, par faveur spéciale, dans la grande salle de la Conciergerie, connue sous le nom de "salle des Girondins".

La, une dernière fois, les fidèles Bretons écoutèrent les calmes et chrétiennes exhortations de leur chef.

L'ange de la mort semblait les grandir et exalter en eux les fières vertus de leur race. Pas que jamais ils ne se redressèrent, pleins de dédain pour leurs bourreaux, "tout après à une forêt de chênes, qui ont leur grâce! Quel bonheur, ils ont leur grâce! C'est nous la donner à tous!"

Le libellé de ces lettres de grâce était pompeux, et privé de façon très intense les véritables sentiments du Corse nouveau pour que nous en privions nos docteurs.

Elles furent lues à haute voix, en présence des condamnés.

"Napoléon, par la grâce de Dieu, les constitutions de l'Empire, Empereur des Français, à tous ceux qui verront ses présentes, salut!

"Notre cœur a été d'autant plus affecté des nouveaux complots tramés contre l'Etat par les ennemis de la France, que deux hommes qui avaient rendu de grands services à la patrie y ont pris part.

"Par votre arrêt, du 21 prairial dernier, vous avez condamné à la peine de mort Georges Cadoudal, l'un des coupables. Son crime est grand, mais nous voulons lui faire voir, dans cette circonstance, tout l'effet de notre clémence, que nous avons toujours aimé à exercer.

"En conséquence, et après avoir réuni et consulté notre Conseil privé, dans notre palais de Saint-Cloud, nous avons déclaré et déclarons faire grâce de la peine capitale à ledit Georges Cadoudal, condamné ladite peine en celle de quatre années de prison dans le fort qui sera désigné.

"Mandons et ordonnons que les présentes, scellées du sceau de l'Empire, vous soient présentées dans trois jours, à compter de leur réception, par notre procureur impérial près ladite Cour, et en audience publique, où l'impétrant sera conduit pour en entendre la lecture, découvert et la tête découverte; que les dites lettres soient de suite transcrites sur votre registre, à la diligence du même procureur général impérial, avec annotation d'icelles en marge de la minute de l'arrêt de condamnation.

"Donné en notre palais de Saint-Cloud, sous le sceau de l'Empire, le 14 messidor an XII (23 juin 1804).

"Napoléon".

Cette pièce, calquée sur la minute des lettres de grâce de l'ancien régime, avait été rédigée par M. Maret, chef de la secrétairerie d'Etat.

En entendant cette lecture, le marquis de Rivière, qui en était un des bénéficiaires, cria à ses compagnons:

—Adieu, mes amis! La place d'honneur sera demain sur la place de Grève, et je n'y serai pas!

XXX V

SOUS LE COUTEAU

Dès le matin de ce tragique lundi, 25 juin 1804, où les fidèles Bretons devaient payer de leur tête un dévouement peut-être aveugle à des princes égoïstes et prudents, des crieurs se répandirent dans tous les carrefours de Paris, annonçant que l'exécution des "brigands" aurait lieu avant midi.

Dès que la nouvelle fut répandue, la foule se porta, comme une coulée d'inondation, aux abords de la place de Grève, et sur les voies qui y conduisaient. La place du Palais-de-Justice, les accords de la Conciergerie, le Pont-au-Change furent envahis en moins d'une heure par une cohue frémissante, anxieuse, terrifiée.

Pendant ce temps, et tandis que l'échafaud se dressait devant la Maison commune, encore toute hantée des souvenirs révolutionnaires,

A Continuer

TOUT S'ARRANGE

LE PETIT JOURNAL

Dans la vieille rue Quincampoix, la boutique de Léonard Cornillon, confiseur, est voisine de celle du pharmacien de première classe, Félicien Grandbellot.

Grandbellot et Cornillon sont différents de caractère et d'humeur, autant que de position. Ils n'ont jamais pu guère s'entendre. Ils ne lisent point le même journal, votent pour des partisans opposés. C'est même à la suite d'une lutte électorale assez vive qu'ils ne s'adressent plus la parole.

Le confiseur est riche; le pharmacien a les paumes acrimonieuses. Ni l'un ni l'autre, sans déchoir, ne pourraient faire le premier pas dans la voie de la conciliation.

Or, le confiseur a une caissière de tout repos. Cette caissière est si propre fille, jolie comme une vraie Parisienne, portant dans sa démarche légère et ses yeux clairs la grâce et l'éclat de ses dix-huit printemps.

De son côté, Grandbellot a un élève... Un élève distingué et discret. Ses travaux de cravaté autant que son sourire aimable, font tourner la tête à toutes les jeunes filles, aux heures de sortie des ateliers et des bureaux. Mais, Virgile Broquet, dans la fierté et l'insouciance de ses vingt-quatre ans, n'y prête guère attention. Il n'a d'yeux que pour la blonde Pauline. Peut-être même n'est-il pas tout à fait indifférent à la caissière du confiseur?... Car les beaux soirs d'été, pendant que Léonard Cornillon fait sa partie de jacquet au café que Félicien Grandbellot se délasse de son dur labeur journalier en lisant un chapitre du Code, les deux jeunes gens, sur le pas de leurs portes si proches, échangent des propos à mi-voix où la confiserie et la pharmacie ne sont pas en question.

Cela dure depuis le retour du service de Virgile, c'est-à-dire depuis six mois environ.

Cependant, un jour vient, où, après une longue conversation avec celle qu'il aime, Virgile Broquet se décide, à l'heure de midi, à faire au confiseur une visite de courtoisie.

Pourquoi... Nul ne le sait. Ce qui résulta de cette visite? C'est que l'entretien se termina par ces paroles désespérantes que Cornillon prononça en accompagnant son client jusqu'à la porte et qu'entendirent des passants dignes de foi:

"...Pas le sou!... Non, monsieur, je ne veux vous accorder la main de ma fille!"

Virgile est retourné à ses potiches et à son mortier, Pauline à sa caisse, Cornillon à son jacquet et Grandbellot à son Code.

Tout à coup, la guerre éclate: mobilisation générale!...

Virgile va rejoindre, près de la frontière allemande, une section d'infirmiers. Cornillon approche de la cinquantaine; il pourrait rester chez lui. Mais il est sous-lieutenant de réserve et patriote. Il va à la Place offrir son épée... si l'on peut dire, qui est acceptée sur-le-champ. Pauline ferme la boutique de confiserie, afin d'avoir plus les larmes. Quant à Grandbellot, que sa grandeur retient au rivage, il s'empresse de se faire attacher à l'état-major, un ne parlera plus de cet embusqué....

On s'est battu toute la journée héroïquement, devant Altkirch, en Haute-Alsace. La nuit est venue. On forme les faisceaux en lisière du bivouac.

Sous les clairs rayons de la pleine lune d'août le champ de bataille s'étend, sinistre, accidenté par les tas de morts et de mourants d'où s'exhalent des hurlements et des plaintes.

Cependant, de ci, de là, l'ennemi tiraille encore... Il tire même sur les ambulanciers qui vont au secours des blessés et qui indiquent nettement leurs fanions. De temps en temps, l'un d'eux pousse un cri et tombe...

C'est de la besogne en plus pour ses camarades.

Qu'importe! Ils vont quand même, interrogeant de l'œil et du geste les monceaux de cadavres, chargeant leurs brancards, improvisant des civières avec des branches entrelacées ou des fusils croisés, transportant ceux qui respirent encore jusqu'à l'ambulance installée en arrière du front.

L'un des infirmiers s'est aventuré fort loin du bivouac, tout près des lignes ennemies. Soudain, un gémissement, à peine plus fort qu'un souffle, se fait entendre à ses pieds...

Il se baisse et ne peut retenir un mouvement de surprise.

Alors, sans hésitation, il pose son fanion sur le sol, soulève le blessé dont les yeux clos ne s'entr'ouvrent pas, et, d'un coup de reins vigoureux, se le hisse sur le dos. Puis il se remet en marche.

Mais des détonations résonnent, venant des lignes allemandes.

L'infirmier se hâte.

Il va atteindre notre bivouac.

Tout à coup, il s'arrête, ploie les jarrets et s'affaisse près des faisceaux avec son fardeau...

En ce moment, la lune, passagèrement voilée, se dégage des nuages et sa lumière éclaire les visages de Virgile Broquet, élève pharmacien-infirmier, et de Léonard Cornillon, le lieutenant de territoriale confiseur.

"...Salle Saint-Marthe, au premier étage, mademoiselle... On vous indiquera là-haut... Il n'y a pas de numéros parce que ce sont des lits supplémentaires... Vous comprenez, ici, à l'hospice de Conflans-Charenton, nous n'étions pas organisés pour la guerre. Ce n'est qu'un hôpital auxiliaire... Montez on vous indiquera!..."

Dans la salle Sainte-Martha, au milieu, mêmes il y a une rangée de lits tête-bêche... Le premier et le second de ces lits sont occupés par deux blessés amenés d'Altkirch. Le numéro un, qui avait eu le fémur brisé par un éclat d'obus, est presque rétabli. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, robuste, dont le teint commence à s'éclaircir. Il est assis à côté du numéro deux, un jeune homme. Celui-là a reçu une balle dans le flanc droit, qui l'a traversé de part en part. Il est bien pâle, presque de la couleur de ses draps, et n'en mène pas large. Mais le médecin-major qui le visite tous les jours répond de sa guérison.... Seulement, dame! ce sera long...

Lexeux parle au jeune:

Je sais tout, monsieur Broquet... Les infirmiers de Lacoas m'ont raconté votre conduite... Vous m'avez sauvé la vie au péril de la vôtre... Aussi, j'ai voulu rester auprès de vous, malgré ma qualité d'officier qui m'eut permis d'être soigné ailleurs... C'est très bien ce que vous avez fait là, après la manière un peu brusque dont j'avais accueilli votre demande. Mais ne remuez donc pas comme ça!... Vous savez que le médecin vous a ordonné de ne pas bouger!... Alors, n'est-ce pas, j'ai réfléchi... Un préparateur en pharmacie, c'est un peu un chimiste... Voilà qui est utile dans la confiserie... Et puis, les deux noms vont parfaitement ensemble: Cornillon et Broquet!...

En ce moment, une jeune fille entre dans la salle et se précipite vers son père qu'elle a reconnu dès la porte...

Virgile Broquet épousera Mlle Pauline Cornillon...

Clément Rochel.

Grove's Tasteless Chill Tonic

Détruit tous les germes du Malaria qui sont transmis par le Moustique du Malaria. Prix 60 c.

THE MORRIS PLAN

Oùle Caractére Compte

Si vous devez à des créanciers qui vous harcèlent, ou si vous avez besoin de fonds, rappelez-vous que cette Compagnie est toujours prête à aider les hommes salariés jouissant d'une bonne réputation.

Nous prêtons de 50 dollars et en plus, somme remboursable hebdomadairement. Un pret de 50 dollars par exemple coute 4 dollars et ces prêts sont faits pour un **an. Si vous avez des malheurs d'argent, venez à nous et** voyez si nous pouvons vous être utiles.

ICI UNE CHANCE DE PLACEMENT!

Si vous avez de l'argent à placer, nous vous mettrons **au courant de nos certificats de placement qui, se vendent** en dénomination de 50, 100 500 et 1,000 dollars à 5 pour **cent d'intêret, payable deux fois l'année, Janvier et Juillet. Peuvent être achetés comptants ou à termes faciles.**

THE MORRIS PLAN COMPANY of NEW ORLEANS, INC.

922 GRAVIER STREET.

D. D. CURRAN, President. GEORGE NOTT, Manager.
L. GAGNET, Asst. Mgr. EDGAR TOLEDANO, Cashier W. D. TROYER, Credit Mgr.

BOBET FRÉRES

Manchands de douves en chêne pour

l'exportation à l'etranger

CHANTIER ET BUREAU

S. Peters au coin St. James

Téléphone: Jackson 807 Uphown 305

MENGE MARINE HARDWARE AND

SUPPLY Co., Incorporated

Nouvelle-Orléans, Lne., U. S. A. 218-232 rue Canal "Menge Block"

Phones—Main 861-862

Fourniture pour le pont, machines à capour et cabines

PROVISIONS—Corde "Writlock", Manille Sisal Cordage goudronné

Waste, corde métallique Etoupe, Pitch

Peintures, Huiles et câble-chaine.

Par Douze Bouteilles de PERUNA

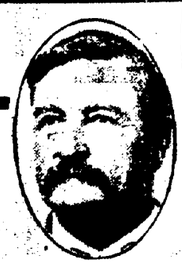

Le plus grand des vivifiants humains.

"Pendant les hivers de 1897 et 1898 j'étais affligé d'un catarrhe à la tête et je pensais sérieusement en mourir. **Après avoir essayé plusieurs médecins** et tous les remèdes connus qui me furent recommandés, on me persuada de prendre de la Peruna. **J'ai été entièrement guéri** en me servant de douze bouteilles de Peruna et une de Manalin.

Depuis ce temps je n'ai jamais été sans Peruna. Je m'en sers pour **esrhumes et comme tonique en général au printemps** et à l'automne et je le trouve le plus grand des vivifiants humains.

Se Vend Partout

J'AI ETE ENTIEREMENT GUERI.

M. Wm. A. Hartmann, 217½ S. second St., Muskogee, Oklahoma, ainsi décrit son cas. Lisez sa lettre.

En liquid ou en pastilles.

ABSTRACT OF ANNUAL REPORT OF THE

Travelers' Insurance Company

FOR THE YEAR ENDING DECEMBER 31, 1917.

ASSETS.	
Real estate	$ 3,023,192.03
Secured loans	32,705,169.46
Bonds and stocks owned (market value)	36,633,737.50
Cash	3,376,137.81
Premiums in course of collection, or collected and not reported	2,255,913.28
Interest and rentals due and accrued	1,161,148.82
Other admitted assets	156,230.00
Interest as to Life Business	99,815,877.57
Omitted Assets, Accident, Health, Liability, Workmen's compensation and Workmen's Collective Business	20,197,241.75
Total Admitted Assets	$120,311,146.65
LIABILITIES	
Insurance supplementary contracts reserve	$ 91,397,093.00
Amounts due under annuities and contracts	483,636.07
Premiums, rentals and interest prepaid	396,328.89
Unpaid dividends due prior to January 1, 1918	5,122.73
Miscellaneous items	619,784.79
Amount to be apportioned to policy holders in 1918	67,852.41
Special reserve funs held for future dividends on policies on which the apportionment of dividends is deferred	361,179.00
Special reserve fund for depreciation of securities and general contingencies	1,262,961.31
Total Liabilities Life Business	91,553,271.02
Total Liabilities, Accident, Health, Liability, Workmen's Compensation and Workmen's Collective Business	20,691,315.51
Total amount of all liabilities	
Except capital	$112,248,165.56

RECEIPTS.	
Premiums new business	$ 1,193,417.37
Premiums renewals	12,050,341.89
Premium Disability Benefits	74,179.82
Consideration for supplementary contracts not involving life contingencies	831,331.09
Total receipts from policy holders	$13,150,270.08
Interest, dividends and rents	1,175,736.97
Profit on sales of stocks, bonds, real estate etc.	9,000.00
Other receipts	1,056,380.73
Total receipts	$ 22,001,021.78

DISBURSEMENTS.	
For death claims	$ 4,140,592.24
For matured endowments	1,345,394.51
For disability claims	6,757.91
For annuities	195,436.73
For surrendered values	1,162,681.15
For dividends	71,947.45
For claims under supplementary contracts	35,315.02
Total paid policyholders	7,857,554.77
For expense of conducting business	1,931,030.06
Dividends to stockholders	180,000.00
For loss on sales of stocks and bonds	229,781.73
For shrinkage in value of assets or other items charged to profit and loss	218,802.79
Total disbursements	$ 10,717,170.37
Net receipts	$ 9,241,754.41

GAIN AN LOSS EXHIBIT

Surplus, December 31, previous years, Life and Accident Departments	$ 8,956,982.27
*Total loss on insurance account during year	831,167.67
Total loss on investment account during year	234,823.99
Gain from Accident Health, Liability	211,952.62
Workmen's Compensation and Workmen's Collective Business	2,904,039.18
Surplus end of year Life and Accident Departments	$ 10,602,943.09
*Includes $2,567.31 (loss amount unaccounted for	

REAL ESTATE OWNED.

Actual cost	$ 3,060,895.11
Book value December 31 1917	3,233,492.93
Market value	3,233,492.93
Repairs, improvements and taxes	177,755.33
Gross income 1917	468,885.32
Net disbursements, 1917	270.06
Rental value of space occupied by company, 1917	165,075.90
Consideration for real estate sold in 1917	7,700.00
Real estate mortgages owned by the company	39,336,331.43

LARGEST BALANCE IN EACH DEPOSITORY DURING YEAR.

Names of banks and month of year selected.)

Metropolitan Bank, New York, N. Y., November	$ 1,907,000.00
Royal Bank of Canada, Montreal, Que., April	295,000.00
Banco Intl. e Hipotecario de Mexico, December	9,240.99
Aetna Bank Banking Company, Hartford, Conn., December	4,687,366.58
First National Bank, Boston, Mass., December	1,926,101.17
First National Bank, Hartford, Conn., December	918,901.96
National Bank of Commerce, New York, N.Y., December	468,069.03
Girard National Bank, Philadelphia, Penn., January	59,900.00
Omaha National Bank, Omaha, Nebraska, December	42,610.06
Central Trust Co., New York N. Y., October	30,700.00
First National Bank St. Louis, Mo., November	43,000.00
Worcester Bank and Trust Co., Worcester, Mass., June	10,500.00
Security Trust and Saving Bank, Los Angeles, Cal., March	9,200.00
Aetna Bkng Banking Co., Hartford, Conn., Special Account and Constant	375,000.00
Travelers Bank and Trust Co., Hartford, Conn., Constant	100,000.00
Farmer's National Bank, Reading, Penn., October	29,400.00
First National Bank, Suffield, Conn., November	50,000.00

COMPROMISED AND RESISTED DEATH CLAIMS.

Number, 15; Amount claimed $33,000; Amount paid	$ 10,150.00
Salaries and compensation paid to officers and trustees, and payments to others in excess of $5,000, including amounts paid to general agents for account of their sub-agents:	
Number of persons, 56; Aggregate amount paid	1,082,711.45
Amounts paid for commissions on loans, or on purchase or sale of property, aggregating	62,698.02
Legal expenses paid in 1917	7,859.32
Expenses before legislative bodies, or on account of state and government departments	1,685.43

BONDS AND STOCKS

Owned January 1, 1917, and acquired during year (par, $11,253,302.25), Cost	$11,398,411.97
Sold during year 1917 (par, $1,288,165.58), Consideration	4,148,654.58
Owned December 31, 1917 (par, $36,955,036.67), Book value	36,166,683.80
Market value of same	34,165,682.15
Interest and dividends received on stocks and bonds	1,540,639.86

RATES OF ANNUAL DIVIDENDS DECLARED, PAID IN 1917, AND ANNUAL PREMIUMS PER $1,000 OF INSURANCE ISSUED AT AGE 35.

Kind of Policy—Life	Premium 1905, $28.11; Dividend, $ 8.37.
Kind of Policy—20-Year Premium, Life	Premium 1905, $38.34; Dividend, $12.76
Kind of Policy—20-Year Endowment	Premium 1905, $52.47; Dividend, $14.09

AMOUNTS SET APART OR PROVISIONALLY ASCERTAINED OR CALCULATED IN 1917, OR HELD AWAITING APPORTIONMENT ON POLICIES WITH DEFERRED DIVIDEND PERIODS LONGER THAN ONE YEAR AND ANNUAL PREMIUMS PER 1,000 OF INSURANCE ISSUED AT AGE 35.

Kind of Policy—Life	Premium—1905, $28.11; Dividend $12.66
Kind of Policy—20-Premium, Life	Premium 1905, $38.34; Dividend, $109.32
Kind of Policy—20-Year Endowment	Premium—1905; $52.47; Dividend, $133.34

FRED W. SINCLAIR, State Manager; C. A. BROWN, Assistant to the Manager; 401-4 Hibernia Building, New Orleans, La. M. P. RITCHIE, Special Agent; D. D. COLESER, JR., Special Agent; A. DE L. TYLER, Special Agent; OSCAR TURLINGTON, Special Agent. apr30may6-13-20-27

Export Terminal And Shipping Co.

J. W. CORRY

518 Hennen Bldg.